

Conclusions grossières, hâtives —  
 La science les porte à son crédit;  
 Bouchons de liège du novice —  
 Et bientôt le nageur s'en rit.

A. H. CLOUGH, *Poème* (1840).

A nouveau je cours à mon choix,  
 A nouveau le courroux d'un Dieu  
 Me touche d'un éclat de voix :  
 « Suis mon conseil · quitte ce  
 lieu ! »

MATTHEW ARNOLD, *Le lac* (1853)

LE procès du lieutenant Emile de la Roncière, qui se déroula en 1835, est, d'un point de vue psychiatrique, un des cas les plus intéressants que puisse nous offrir les annales judiciaires en ce début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce fils du dur et intransigeant général comte de la Roncière était évidemment un jeune homme frivole — il avait une maîtresse et de nombreuses dettes — ce qui, pour son temps, son milieu et sa profession, n'avait cependant rien d'exceptionnel. En 1834, il faisait partie de la fameuse école de cavalerie de Saurmur. Son commandant, le baron de Morell, était père d'une jeune fille de seize ans, d'un tempérament nerveux, prénommée Marie. En ce temps, la résidence du commandant servait en quelque sorte de mess à ses

officiers, qui étaient reçus à sa table. Le baron, qui n'était pas moins rigide et intraitable que le père d'Emile mais dont l'influence était beaucoup plus grande, interpella le lieutenant au cours d'une soirée, et en présence des dames et d'autres officiers lui enjoignit avec emportement de quitter immédiatement sa maison. On devait le lendemain montrer à La Roncière toute une série de lettres de chantage adressées à la famille Morell. Toutes faisaient preuve d'une étonnante connaissance de la vie de la famille dans ses plus menus détails, et toutes — première invraisemblance dans les charges du procès — étaient signées des initiales du lieutenant.

Mais ce n'était là qu'un début. La nuit du 24 septembre 1834, la gouvernante anglaise de Marie, une certaine Miss Allen, fut réveillée par sa jeune élève, qui lui conta, tout en larmes, que La Roncière venait de faire irruption par la fenêtre de sa chambre à coucher, avait verrouillé les portes, et avec des menaces obscènes lui avait mordu la main, l'avait frappée à la gorge, puis l'avait forcée de relever sa chemise de nuit et l'avait blessée à la cuisse. Sur ce, il s'était enfui par le même chemin qu'il avait pris pour entrer.

Le matin suivant, un autre lieutenant, accusé de faire les yeux doux à Marie de Morell, recevait une lettre d'insultes, toujours apparemment du même La Roncière. Un duel s'ensuivit. La Roncière en sortit vainqueur, mais bien que sérieusement blessé, son adversaire, assisté de son premier témoin, refusa de reconnaître la fausseté de l'accusation selon laquelle La Roncière aurait rédigé la lettre d'insultes. L'un et l'autre menacèrent celui-ci de prévenir son père s'il se refusait à signer une déclaration par laquelle il reconnaissait sa culpabilité. S'il signait, il ne devait plus être question de toute cette affaire. Après une longue nuit de torturante indécision, La Roncière, stupidement, se décida à signer.

Ensuite, il sollicita un congé et partit pour Paris, espérant que toute cette affaire allait retomber dans l'oubli. Mais des lettres, signées de ses initiales, continuèrent de parvenir à la famille Morell. Les unes affirmaient que Marie était enceinte, d'autres que ses parents ne tarderaient pas à être assassinés, et ainsi de suite. Mais le baron de Morell en avait assez, et La Roncière fut arrêté.

De si nombreuses circonstances et présomptions d'innocence auraient dû jouer en faveur de l'accusé que l'on a peine à comprendre de nos jours qu'il ait pu passer en jugement, et mieux encore qu'il ait été reconnu coupable. En premier lieu, il était notoire, à Saumur, que Marie avait été froissée de l'évidente admiration que La Roncière montrait pour la beauté de sa mère, dont la jeune fille était à l'évidence fort jalouse. En outre, le soir de la tentative de viol, l'hôtel des Morell était gardé par des factionnaires qui ne remarquèrent absolument rien d'anormal, bien que la chambre de Marie fût située à un second étage que l'on ne pouvait atteindre qu'à l'aide d'une échelle de telle dimension que trois hommes auraient été nécessaires pour la porter et la placer — ce qui n'aurait pas manqué de laisser des marques sur la terre molle au-dessous de la fenêtre, et l'on n'avait pu, aux dires de la défense, relever aucune trace. D'autre part, le verrier qui avait remplacé le carreau certifia que tous les débris de verre étaient tombés à l'extérieur, et que, de toute façon, l'étroite ouverture pratiquée ne pouvait permettre à l'agresseur d'atteindre l'espagnollette. La défense s'étonna ensuite que Marie, au moment où elle était assaillie, n'ait pas poussé d'appels au secours; que la préceptrice, Miss Allen qui occupait la chambre adjacente et avait le sommeil léger, n'ait pas été réveillée par le bruit; que cette dernière, et Marie, *avant de se rendormir*, n'aient pas eu l'idée d'aller réveiller Mme de Morell qui dormait à l'étage

au-dessous; que la blessure à la cuisse ait été examinée plusieurs mois seulement après les faits — et fut alors considérée comme une éraflure assez légère complètement cicatrisée; que Marie ait pu se rendre à un bal, seulement deux jours plus tard et ait poursuivi une existence tout à fait normale jusqu'au jour du jugement — au cours duquel elle fut prise d'une crise nerveuse hystérique. La défense apporta la preuve que celle-ci était loin d'être la première dont elle ait été atteinte au cours des années précédentes; que les lettres avaient effectivement continué de parvenir à la maison familiale, alors même que La Roncière se trouvait emprisonné, et sans un sou vaillant, dans l'attente de comparaître en jugement; que l'auteur de lettres calomnieuses qui aurait eu toute sa raison aurait, non seulement déguisé son écriture, qui était de toute manière assez facilement imitable, mais se serait bien gardé de signer son nom; que ces lettres présentaient des phrases fort bien construites et d'une orthographe impeccable — alors que La Roncière n'avait pas beaucoup de style et n'était jamais parvenu à maîtriser la règle d'accord des participes, comme d'authentiques lettres de lui, produites à l'instruction, permettaient de le constater; que les lettres diffamatoires, qui lui étaient attribuées, avaient été écrites, comme le certifièrent des experts qualifiés, sur du papier identique à celui que contenait une liasse découverte dans l'écritoire de Marie. Pourquoi enfin toutes ces impossibilités ? Et à ces sujets de doute, la défense ajoutait qu'une série de lettres similaires avait été précédemment découverte, dans l'hôtel parisien des Morell, et à une période où La Roncière se trouvait à une autre extrémité du monde : en garnison à Cayenne.

Mais l'injustice la plus flagrante, enregistrée à ce procès — auquel étaient venus assister, entre autres célébrités, Hugo, Balzac et George Sand — devait être

le refus de la Cour de permettre un interrogatoire contradictoire du principal témoin de l'accusation : Marie de Morell. Celle-ci, d'un ton froid et compassé, vint confirmer le récit de son agression; et sous les regards du baron et de l'imposante phalange de ses relations, le président de la Cour, invoquant la nécessité de ménager la « pudeur » et les « nerfs fragiles » de cette enfant, interdit qu'aucune question ne lui soit posée.

La Roncière fut déclaré coupable et condamné à dix ans de réclusion. Une bonne partie de l'opinion et d'éminentes personnalités juridiques européennes protestèrent contre le verdict, mais en vain. Nous voyons mieux aujourd'hui les raisons de ce verdict, ou plutôt ce qui avait condamné La Roncière : le prestige de la position sociale, le mythe de la pure jeune fille innocente, l'ignorance psychologique, la réaction contre les pernicious principes de liberté individuelle répandus par la Révolution française.

Mais que l'on me permette de citer ici les quelques pages que le docteur avait spécialement signalées à l'attention de Charles. Elles sont extraites des *Observations médico-psychologiques* d'un certain docteur Karl Matthaei, spécialiste allemand fort connu à cette époque, et avaient été présentées à l'appui d'une demande en révision du procès La Roncière. Matthaei avait déjà eu l'intelligence de noter les dates de l'expédition des lettres les plus compromettantes. Elles correspondaient clairement à un cycle mensuel — ou menstruel. Après avoir analysé les dépositions que les témoins avaient faites devant la Cour, le savant professeur, d'un ton quelque peu dogmatique, en vint à des commentaires sur la maladie mentale que nous appelons aujourd'hui l'hystérie — c'est-à-dire à une simulation de symptômes de maladies ou d'infirmités ayant pour but d'inspirer à autrui de la sympathie ou de la pitié : une névrose ou psychose qui, comme

nous le savons aujourd'hui, procède presque toujours d'une frustration sexuelle.

« Si je fais appel à l'expérience de ma longue carrière médicale, je puis me souvenir d'un grand nombre de circonstances au cours desquelles des jeunes filles jouaient un rôle essentiel, bien que, pendant fort longtemps, on avait estimé impossible qu'elles puissent y être impliquées.

« Voici une quarantaine d'années, je comptais parmi ma clientèle la famille d'un lieutenant général de cavalerie. Il possédait, à quelque six milles de la ville de sa garnison, une petite propriété où il résidait, se rendant à la ville à cheval quand il y était appelé pour les nécessités de sa charge. Il avait une fille de seize ans d'un charme exceptionnel, qui désirait très vivement que son père vînt s'installer dans la ville. On n'a jamais su exactement pour quelles raisons; mais il est probable qu'elle était attirée par les plaisirs de la vie sociale et une possibilité de faire la connaissance des officiers. Pour parvenir à ses fins, elle eut recours à un moyen criminel : elle mit le feu à la résidence villageoise. Une aile fut complètement détruite et dut être rebâtie. De nouvelles tentatives d'incendie eurent lieu; et un jour, une autre partie de la maison finit par disparaître dans les flammes. Il n'y eut pas moins de trente tentatives d'incendie volontaires; et bien que presque toutes fussent suivies d'enquêtes, on ne parvenait jamais à découvrir le coupable. Un grand nombre de personnes furent appréhendées et interrogées. La seule personne à n'être jamais soupçonnée était cette jeune, toute charmante et innocente fille. Plusieurs années passèrent, mais finalement elle fut prise sur le fait, et condamnée pour la vie à l'emprisonnement dans une maison de correction.

« Dans une grande ville d'Allemagne, une charmante jeune fille, appartenant à une très honorable

famille, prenait plaisir à envoyer des lettres anonymes dans le but de provoquer la désunion d'un couple heureux, marié récemment. Elle s'efforçait également de répandre des rumeurs scandaleuses sur la conduite d'une autre jeune dame, fort admirée pour ses talents, et de ce fait fort enviée. Ces correspondances anonymes et calomnieuses se poursuivirent pendant plusieurs années, sans que leur auteur ait été l'objet de la moindre suspicion, alors que de nombreuses autres personnes se trouvaient accusées. A la fin elle se fit prendre, fut traduite en jugement et avoua son crime... qui lui valut une longue peine d'emprisonnement.

« A nouveau, et dans le temps et lieu même où j'écris <sup>1</sup>, la police est en train d'effectuer une enquête à propos d'une affaire similaire... »

On objectera peut-être que Marie de Morell ne se serait pas infligée elle-même une blessure pour parvenir à ses fins; mais ses souffrances ne pouvaient être que fort légères, comparées à celles qui, en d'autres cas, ont été enregistrées dans les Annales de la médecine. En voici quelques remarquables exemples.

« Le professeur Herholdt de Copenhague rapporte ce cas d'une belle jeune femme d'excellente éducation et d'une famille fort riche, qui avait réussi à l'abuser lui-même ainsi qu'un certain nombre de ses confrères. Elle fit preuve, dans ses supercheries, d'une très grande habileté et de la plus grande persévérance, et cela au cours d'un assez grand nombre d'années. Elle se torturait elle-même de la façon la plus atroce. Elle s'enfonça des aiguilles par centaines dans diverses parties du corps, et il fallait les extraire par incisions quand se produisaient les inflammations et suppurations. Elle se refusait à uriner, et chaque matin, il fallait évacuer l'urine de la vessie avec le secours d'une

<sup>1</sup> Hanovre, 1836.

onde. Elle s'insufflait elle-même de l'air dans la vessie, qui s'échappait à l'insertion de l'instrument. Elle demeura muette et inerte pendant un an et demi, refusant de manger, simulant des spasmes, des crises d'évanouissement, et ainsi de suite. Avant que la simulation fut finalement découverte, elle avait été examinée par un grand nombre de médecins célèbres, certains venus de l'étranger, qui tous étaient horrifiés à la vue de ses souffrances. Tous les journaux parlaient d'elle et aucun ne mettait en doute l'authenticité de la maladie dont cette malheureuse était atteinte. Finalement, en 1826, la vérité se fit jour. Le seul motif de cette adroite trompeuse était de devenir un objet d'admiration et d'étonnement pour l'humanité tout entière, et de se jouer des plus célèbres, des plus savants et des plus compétents d'entre nous. On trouvera l'historique de ce cas, si important d'un point de vue psychologique, dans l'ouvrage d'Herholdt : *Notes sur le cas symptomatique de Rachel Hertz de 1807 à 1826*.

« A Lüneburg, une mère et sa fille avaient ensemble mis au point un plan, dont le but était de susciter à leur égard une sympathie lucrative — et elles devaient en poursuivre l'accomplissement avec une effrayante détermination. La fille se plaignait d'insupportables douleurs dans un sein, pleurant et se lamentant, ayant recours à la médecine et se soumettant à tous les traitements imposés. Les souffrances continuaient, et l'on soupçonna un cancer. Elle insista elle-même pour qu'il soit procédé à l'ablation du sein, qui n'était, comme on put le constater, nullement contaminé. Quelques années plus tard, voyant que l'on ne s'intéressait plus guère à elle, elle reprit son ancienne comédie. On procéda à l'ablation du second sein, sans pouvoir déceler, comme pour le premier, la moindre trace d'infection. Quand, une fois de plus, la sympathie qu'elle inspirait commença de

s'affaiblir, elle se plaignit de douleurs à la main. Elle demandait à être amputée; mais son attitude avait fini par éveiller les soupçons. Elle fut envoyée à l'hôpital, accusée de simulation, et condamnée finalement à une peine de prison.

« Lentin, dans son *Supplément à la connaissance pratique de la médecine* (Hanovre, 1798), nous conte une histoire dont il avait lui-même été témoin. Au moyen de forceps et après incision, on parvint à extraire du canal et de la vessie d'une fille fort jeune un total de 104 pierres, en l'espace de dix mois. Celle-ci introduisait elle-même les pierres dans sa vessie, en dépit des hémorragies et des souffrances atroces que lui causaient les manœuvres nécessaires. Elle était prise au préalable de vomissements, de convulsions et d'autres symptômes de diverses sortes. Ses simulations étaient effectuées avec une remarquable habileté.

« Après de tels exemples, et il nous serait très facile d'en ajouter d'autres, qui pourrait encore prétendre qu'une jeune fille est incapable de s'infliger à elle-même des souffrances, en vue de parvenir à un but déterminé<sup>1</sup> ? »

<sup>1</sup> Je ne saurais abandonner ce proces La Ronciere — dont j'ai pu emprunter les données à ce même compte rendu de 1835 que le docteur Grogan avait remis à Charles — sans ajouter qu'en 1848, quelques années après la libération du lieutenant à l'expiration de sa peine, un des avocats de la partie civile eut l'honnêteté tardive de soupçonner qu'il avait contribué à un grave déni de justice. Devenu garde des Sceaux, il était en position d'obtenir la révision du proces. La Ronciere fut reconnu innocent et, en conséquence, pleinement réhabilité. Il reprit sa carrière militaire et, dans le temps même où Charles prenait connaissance des sombres heures qu'il avait pu connaître dans sa vie, il devait couler de bien meilleurs jours en qualité de gouverneur militaire de Tahiti. Mais son aventure de jeunesse allait connaître en fin de compte un nouveau et peu ordinaire gauchissement. Ce n'est qu'assez récemment que l'on a pu apprendre qu'il avait, au moins en partie, mérité cette vengeance qu'avait exercée à son encontre l'hystérique Mlle de Morell. Pour la révélation de la vérité sur ces faits,

Ces dernières pages du compte rendu furent les premières dont Charles prit sur l'heure connaissance. Il en fut brutalement choqué, car il n'avait pas la moindre idée qu'il put exister de semblables perversions — et parmi celles qui appartenaient à ce sexe féminin qu'il entendait considérer comme pur et sacré. Et naturellement, il lui était impossible de découvrir dans ces troubles mentaux de nature hystérique ce qui se trouve en réalité à leur origine : une pitoyable quête de l'amour et de la sécurité. Il reprit, à son début, le récit du procès; et fatalement il fut entraîné et troublé par ses péripéties. A peine est-il besoin de dire qu'il s'identifia fort promptement au malheureux Emile de La Roncière; et, vers la fin du procès, il tomba en arrêt sur une date qui lui donna comme un frisson glacé. Le lieutenant avait été condamné le jour même où Charles était venu au monde. Un instant, dans le silence de cette nuit du Dorset, la raison et la science furent pour lui abolies : la vie ne fut plus qu'un mécanisme sombre, un sinistre décret des astres, un verdict prononcé sans appel à la naissance, un trait qui devait rayer toutes les chances.

Jamais il ne s'était senti si totalement privé de liberté.

Et jamais il n'avait eu aussi peu sommeil. Il regarda sa montre. Il était 4 h 10 du matin. Au-dehors à présent tout était calme. La tempête était passée. Charles ouvrit une fenêtre et absorba une longue gorgée d'un air froid mais pur. Les étoiles scintillaient faiblement au-dessus de lui — innocemment, comme

a la fois croustillants et absurdes, qui s'étaient passés en cette nuit de septembre 1834 — une nuit où la représentante de la perfide Albion, la préceptrice Miss Allen, n'a pas joué un très honorable rôle — je renvoie le lecteur à l'ouvrage de René Floriot *Les Erreurs judiciaires* (Paris, 1968); ou précédemment à celui de Gaston Delaveny : *L'Inavouable secret du lieutenant La Roncière*.

en démenti de leurs prétendus pouvoirs, sinistres ou bénéfiques. Et elle ? Où se trouvait-elle ? Eveillée aussi — à un ou deux milles de là, dans la froide et humide retraite d'un fourré ?

Les effets du cordial de l'hôtel et du brandy de Grogan avaient depuis longtemps cessé de se faire sentir, laissant Charles aux prises avec une profonde impression de culpabilité. Il croyait se souvenir d'avoir aperçu, dans les regards du docteur irlandais, une sorte d'éclair de malice : l'enregistrement des ennuis de ce blanc-bec de gentleman londonien que, dans tout Lyme, on n'allait pas tarder de se chuchoter, de bouche à oreille. N'était-il pas notoire que les gens de sa race se montraient toujours incapables de garder un secret ?

Comme s'il s'était conduit de façon indigne, dépourvue de dignité ! Ce n'était pas seulement Winsyatt qu'il avait perdu le jour précédent, mais le respect de lui-même. Et cette dernière expression avait encore la faiblesse d'une pure tautologie : il avait simplement perdu le respect de tout ce qu'il pouvait connaître au monde. La vie n'était-elle que l'hôpital des fous ? Derrière les visages les plus innocents se dissimulaient les vices et les crimes les plus vils : Galaad à qui l'on démontre que dame Guenièvre est une putain.

Pour en finir avec cet amer ressassement — si seulement il pouvait agir ! Il reprit le livre fatal et relut à nouveau quelques passages de Matthæi sur l'hystérie. Il n'y trouvait guère de similarités à présent avec la conduite de Sarah. Son sentiment de culpabilité commença de se retourner vers son véritable objet. Il essayait de se souvenir du visage de Sarah, des choses qu'elle avait dites, de l'expression de ses regards au moment où elle les disait, mais il ne pouvait y parvenir. Cependant il avait l'impression de la mieux connaître qu'aucun être humain n'avait pu le faire. Le

compte rendu de leurs rencontres, tel qu'il l'avait présenté à Grogan... de cela il pouvait se souvenir — et presque mot pour mot. N'avait-il pas, dans sa volonté de dissimuler les sentiments qu'il éprouvait, induit Grogan en erreur ? Exagéré l'étrangeté de son attitude ? Déformé le sens des paroles qu'elle avait réellement prononcées ?

Ne l'avait-il pas condamnée pour éviter d'avoir à se condamner lui-même ?

Sans répit, il parcourait de long en large le petit salon, cherchant en lui-même, fouillant dans la profondeur de son orgueil blessé. Et à supposer qu'elle fut réellement telle qu'elle s'était elle-même dépeinte — une pécheresse assurément, mais aussi une femme d'un exceptionnel courage, qui voulait regarder sa faute bien en face. Et en fin de compte affaiblie, perdant pied au cours de ce terrible combat face à face avec son passé, et qui crie afin que l'on vienne à son aide ?

Pourquoi avait-il laissé Grogan s'ériger en juge et prononcer l'arrêt à sa place ?

Parce que lui-même avait plus souci de sauver les apparences que de sauver son âme. Parce qu'il était aussi dépourvu de volonté et de libre détermination qu'une ammonite. Parce qu'il n'était qu'un Ponce Pilate — mais pire que cela, il ne se contentait pas de trouver des excuses à la crucifixion, il l'encourageait — mieux même, il en était lui-même la cause — tout n'était-il pas venu de cette deuxième rencontre, de cet instant où elle avait voulu partir, mais où il l'avait rappelée, pour la contraindre à parler de sa situation — et tout cela pour la conduire finalement à cette exécution dernière.

Il ouvrit à nouveau la fenêtre. Deux heures avaient passé depuis qu'il avait fait ce geste une première fois. Dans la direction de l'est, une faible lueur commençait à se répandre.

Longuement ses regards se fixèrent sur les étoiles pâlissantes.

La destinée.

Ces yeux.

Brusquement, il se retourna.

Qu'il puisse rencontrer Grogan, eh bien, peu importe. Les scrupules de conscience expliqueraient la désobéissance. Il entra dans sa chambre, et là, d'un air grave et réfléchi, reflétant la résolution imprévisible et qui le remplissait lui-même de crainte, à laquelle il était parvenu, il commença de changer de vêtements.